



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du deux avril deux mille vingt cinq, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, AUDOUSSET, MOUTAUD, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, MARTIN, KERSKENS, RIGAUD, VINCENT, VALADOUR, LAVAUD, JAMMOT, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY.

formant la majorité des membres en exercice.

Excusé : M. BORIE

Procurations :

Madame Karine NADAUD-MONTAGNAC a donné pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET

Monsieur Sébastien VITTE a donné pouvoir à Madame Patricia MOUTAUD

Monsieur Régis MATHIEU a donné pouvoir à Madame Fabienne LUGUET

Madame Sophie GUERET a donné pouvoir à Monsieur Dominique KERSKENS

Monsieur Julien OMONT a donné pouvoir à Julien DELANNE

Madame Mégane LEPINE a donné pouvoir à Monsieur Romain VALADOUR

Monsieur Jean-Claude JOFFRE a donné pouvoir à Monsieur Gilles LAVAUD

Monsieur Bernard AUDOUSSET est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote du Compte Financier Unique.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 28
Nombre de membres présents et représentés	: 21 + 7	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 28	Abstention	: 0

Objet : Approbation du Compte Financier Unique du Budget Eau pour l'exercice 2024 et affectation des résultats

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 qui généralise le CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

- PREND acte de la présentation faite du compte financier unique, qui peut se résumer ainsi :

Exécution Fonctionnement

SERVICE DES EAUX - SERVICE DES EAUX - CFU - 2024

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachement s (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	20 000,59	11 900,14	0,00	11 900,14	59,50	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	13 524,08	0,00	13 524,08	90,16	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		37 000,59	25 424,22	0,00	25 424,22	68,71	0,00
Chapitre 66	Charges financières	18 000,00	15 889,64	0,00	15 889,64	88,28	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	2 000,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		68 000,59	41 313,86	0,00	41 313,86	71,23	6,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	128 608,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	44 170,00	44 168,71	0,00	44 168,71	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		172 778,00	44 168,71	0,00	44 168,71	25,56	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		230 778,59	85 482,57	0,00	85 482,57	37,04	6,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		230 778,59	85 482,57	0,00	85 482,57		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachemen ts (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisatio n (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	107 935,00	103 177,92	77 000,00	180 177,92	166,93	0,00
Total des recettes de gestion courante		107 935,00	103 177,92	77 000,00	180 177,92	166,93	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		107 935,00	103 177,92	77 000,00	180 177,92	166,93	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	8 735,00	8 734,74	0,00	8 734,74	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 735,00	8 734,74	0,00	8 734,74	100,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		116 670,00	111 912,66	77 000,00	188 912,66	161,92	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		114 108,59					
Total des recettes de la section d'exploitation		230 778,59	111 912,66	77 000,00	188 912,66		0,00

(1) recettes justifiées non tirées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE D42 = DI D40

Exécution Investissement

SERVICE DES EAUX - SERVICE DES EAUX - CFU - 2024

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	27 050,00	0,00	0,00	17 050,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	936 542,00	542 071,69	57,76	48 706,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		995 592,00	542 071,69	54,45	65 755,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	27 206,79	90,70	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	4 000,00			
Total des dépenses financières		34 000,00	27 206,79	80,03	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 029 592,00	569 280,48	55,29	65 755,00
Chapitre 040	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	8 735,00	8 734,74	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00	18 376,50	18,38	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		108 735,00	27 111,24	24,93	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 138 327,00	596 391,72	52,39	65 755,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		323 623,36			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 462 160,36	596 391,72		65 755,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée

(4) voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	1 025 820,00	626 824,34	61,10	398 995,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	63 552,38	63 552,38	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d' investissement		1 189 372,38	690 376,72	58,06	398 995,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	128 606,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	44 170,00	44 166,71	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00	18 376,50	18,38	0,00
Total des recettes d'ordre d' investissement		272 776,00	62 543,21	22,93	0,00
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 462 150,38	752 921,93	51,49	398 995,00
001 Solde d'exécution de la section d' investissement reporté		0,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 462 150,38	752 921,93		398 995,00

(1) recettes justifiées non tirées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement

(3) voir l'état IV.85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

Tableau affectation des résultats

RESULTATS ANNÉE 2024

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté 2023	114 108,59 €	Résultat antérieur reporté 2023 -	323 823,38 €
Résultat de l'exercice 2024	103 430,09 €	Résultat de l'exercice 2024	156 530,21 €
Solde d'exécution cumulé	217 538,68 €	Solde d'exécution cumulé 001 -	167 293,17 €
		Reste à réaliser 31.12.2024	
		Dépenses	65 758,00 €
		Recettes	398 995,00 €
		Solde	333 237,00 €
TOTAL A AFFECTER	217 538,68 €	RÉSULTAT	165 943,83 €

Propose d'affecter les résultats cumulés comme suit :

- 1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : - €
 (crédit au compte 1068 au BP 2024)
- 2°) Reste sur excédent d'exploitation à reporter au BP 2025 217 538,68 €
 (ligne 002 - report à nouveau)

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 du budget EAU qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- AFFECTE les résultats de la manière suivante :

- 1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : - €
 (crédit au compte 1068 au BP 2024)
- 2°) Reste sur excédent d'exploitation à reporter au BP 2025 217 538,68 €
 (ligne 002 - report à nouveau)

	001	-	167 293,17 €
reprise du résultat	002		217 538,68 €
	1068	-	€

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Sens du vote : **Adoption** **Rejet**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, quinze avril deux mille vingt cinq

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20250414-2025-29-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025
 Publication : 22/04/2025



Le Maire,

Etienne LEJEUNE

Publié le 16 avril 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.